



Recuperer sa caution usure normale ?

Par **DELPH92**, le **21/01/2016** à **22:25**

bonsoir,rnpouvez vous m'indiquer svp ce qui est considéré comme usure normale dans un appartement.rnJe vais prochainement déménager donc étape "état des lieux de sortir" à faire pour récupérer je l'espere ma caution.rnexemple dans le salon j'ai des tableaux donc forcément lorsque je les enleve la peinture n'est plus blanche à cet endroit mais il y a la trace qu'un tableau était présent.rnsuis je obligée de tout repeindre ?rnOu bien c'est considéré comme une usure normale et le propriétaire refait les peintures avant l'arrivé du nouveau locataire.rnmerci par avance rncordialement

Par **MyLIs**, le **26/01/2016** à **15:57**

Bonjour,rnrnJ'ai trouvé cet article <http://blog.locatme.fr/post/129340849950/quels-travaux-r%C3%A9aliser-avant-de-quitter-mon> qui indique quels sont les travaux à réaliser par le locataire avant de faire l'état des lieux de sortie. Je pense que ça pourrait répondre à vos questions

Par **Lag0**, le **26/01/2016** à **16:20**

Bonjour,rnAttention de ne pas trop se fier à cet article !rnJe n'ai pas tout lu, mais le peu que j'ai lu est une erreur !rnIl est dit que, si vous avez repeint les murs, le bailleur peut vous demander de repeindre à la couleur initiale, or il n'en est rien. rnDonc si tout le reste est du même genre...